

## DELIBERATION N° 96/12-03 - CHANTIER D'INSERTION AU LIBAN

Monsieur KIELISZEK, Adjoint délégué expose à l'Assemblée que dans le cadre de sa mission pour l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans, il souhaiterait redynamiser certains vers l'insertion professionnelle et les aider à reconstruire une identité socio-professionnelle au moyen d'activités d'utilité collective valorisante, type chantier d'insertion au Liban (réhabilitation de logements). Ce projet pourrait débiter au 2ème semestre 1997.

Dans le cadre de la coopération décentralisée, le Ministère des Affaires Etrangères et la Région Lorraine encouragent et soutiennent financièrement le développement des actions de coopération décentralisée qui engendrent des approches nouvelles dans les rapports entre collectivités de pays différents.

Le coût prévisionnel de ce projet de chantier d'insertion au Liban s'élève à 150 000 F.

Le financement serait assuré :

1/ par le Ministère des Affaires Etrangères (Préfecture de Région)

à hauteur de : 50 000 F,

2/ par l'IRCODEL (Institut de la Région Lorraine)

à hauteur de : 50 000 F

3/ La Ville de LUDRES :

25 000 F

4/ La Ville de SAIDA :

25 000 F

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :

- de donner son accord au projet de chantier d'insertion dans le cadre de la coopération LUDRES/SAIDA,
- de solliciter du Ministère des Affaires Etrangères une subvention de 50 000 F,
- de solliciter de l'IRCODEL une subvention de 50 000 F,
- d'inscrire la somme de 25 000 F au budget supplémentaire 1996.